
A B C D

Articles du Bulletin Communal de Dœmuis



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Alors qu'un nouveau mandat commence, je voudrais tout d'abord remercier en mon nom mais aussi en notre nom à tous les conseillers sortants pour tout le travail accompli pendant ces 6 ans.

Que Dany, Emmanuel, François, Lysiane, Marie, Marilyne, Maryline, Nathalie, Odile et Thierry soient ici mis à l'honneur.

Cerise sur le gâteau, ils laissent les finances de la commune dans une situation très saine, avec une baisse des taux d'imposition et un budget excédentaire.

Le nouveau conseil (5 sortants et 6 entrants) devrait axer ses projets sur la remise en état des voiries et une mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. Pour que nous gardions cet esprit à la fois convivial et constructif, vous êtes invités si vous le désirez à participer à des commissions ouvertes (liste dans le compte-rendu du conseil), il vous suffira de le signaler en mairie.

Dorénavant, l'ouverture au public par les élus de la mairie se fera à compter du 10 juin 2020 le **mercredi de 18h à 20h et non plus le samedi matin**.

Jusque fin août, Mme Morage sera présente tous les mercredis de 8h à 18h45 à la mairie.

Continuez à prendre soin de vous, en n'oubliant pas que le virus est peut-être toujours là.

Bien cordialement,

Alain Dovergne

Communication au sein du Village

C'est avec grand plaisir que je prends la relève d'Emmanuel Duponchelle (conseiller sortant) en ce qui concerne la communication au sein de notre commune : édition de l' « ABCD », gestion du site internet et de toutes les communications qui ont lieu au sein de notre village.

Quelques modifications ont été apporté à l'ABCD et espérons que cela vous plaira !

Améline Kerynck, conseillère municipale.



Informations sur les masques

Les masques lavables offerts par la commune, la CCALN et les Hauts de France ont été distribués le samedi 23 mai 2020 à une bonne partie de la population ; d'autres ont été mis sous enveloppes pour les personnes âgées ou empêchées et portés à domicile. Si vous n'avez profité d'aucune de ces possibilités, vous pouvez toujours, soit mettre une enveloppe A5 ou A3 dans la boîte aux lettres de la mairie en précisant vos : nom, adresse, et le nombre de personnes de plus de 6 ans au foyer, soit venir directement le mercredi soir pendant les heures d'ouverture.

Il est bon de préciser que les commandes passées par la commune et la CCALN ont déjà permis l'embauche de 10 couturières professionnelles sur le site d'Ailly-sur-Noye.

Installation d'un Pylône *Orange*

Orange va créer une antenne-relais de radio-téléphonie sur la commune pour offrir de nouveaux services aux abonnés en ce qui concerne la qualité des réseaux 4G et 3G.

Le projet consiste en la pose d'un pylône avec une antenne et en la création d'une zone technique au sol route de Moreuil, le long du CD 23 sur la parcelle ZW14. Un dossier d'information, conformément aux accords pris entre l'Association des Maires de France et les opérateurs de radio-téléphonie, est consultable soit sur le site internet de la commune soit en mairie. Le calendrier prévisionnel prévoit les travaux du 05/11/2020 au 16/12/2020 pour une mise en service le 31/01/2021.

Commissions ouvertes à la population

Les Commissions *Plantations/ Environnements* et *Fêtes/ Cérémonies* sont ouvertes à la population.

Si vous souhaitez y participer afin de donner vos idées, partager vos opinions, vous pouvez vous signaler directement en mairie ou via l'adresse mail de la mairie.

Les personnes gérant les commissions se rapprocheront de vous afin de vous convier aux réunions.

Gestion de la Commission *Plantations/ Environnements* : Françoise Damay

Gestion de la Commission *Fêtes/ Cérémonies* : Céline Philippon

Compte rendu du Conseil Municipal du 26 Mai 2020

Présents : Mmes Kerynck A., Philippon C. et Damay F.

Mrs Dovergne A., Damay D., Senée F., Jaclas M., Lavallard T.,
Leber A. et Mazurier T.

Absents excusés : Mme Bellier M.O. (pouvoir donné à Mme Kerynck A.)

Secrétaire de séance : Mme Céline Philippon

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 mai 2020

I. ELECTION DU MAIRE

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions et déclare présidente Madame Françoise DAMAY, doyenne de la séance.

Monsieur DOVERGNE Alain a été élu Maire de la Commune de Démuin après un vote à bulletin secret où il a obtenu la majorité absolue.

Il a été immédiatement installé dans ses fonctions et reprend la présidence de séance.

Délib.N° 01 - 26052020 – 80237

II. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Maire indique qu'en application des articles L2122-1 et L 2122-2 du CGCT, la Commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum de trois. Le Conseil Municipal décide de fixer à deux le nombre d'adjoints pour la Commune de Démuin.

Délib.N° 02 - 26052020 – 80237

III. ELECTION DU 1^{er} ADJOINT

Le Conseil Municipal a élu à l'unanimité et à bulletin secret M. LAVALLARD Thierry. Il a été proclamé 1er adjoint et immédiatement installé.

Délib.N° 03 - 26052020 – 80237

IV. ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Le Conseil Municipal a élu à l'unanimité et à bulletin secret M. DAMAY Dany. Il a été proclamé 2ème Adjoint et immédiatement installé.

Délib.N° 04 - 26052020 – 80237

En application de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, la maire donne lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Une copie de cette charte est remise aux conseillers municipaux.

V. NOMINATION DES DELEGUES

Comme suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner des délégués titulaires et suppléant au Syndicat intercommunal scolaire du regroupement pédagogique intercommunal de la Luce (SISCO du RPI de la Luce)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les délégués au SISCO du RPI de la Luce, comme suit :

TITULAIRES : Marie-Odile BELLIER 12 Grande Rue 80110 DEMUIN
Améline KERYNCK 8 Rue de la Vallée Verte 80110 DEMUIN

SUPPLEANT : Céline PHILIPPON 11 Rue de la Vallée Verte 80110
DEMUIN

Délib.N° 05 - 26052020 – 80237

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les membres de la FDE 80 comme suit :

TITULAIRES : Michel JACLAS 23 Rue Gustave Cuvilliers
80110 DEMUIN

Thierry Mazurier 1 Rue du Moulin 80110 DEMUIN

Délib.N° 06 - 26052020 – 80237

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les membres du SIEP du Santerre comme suit :

TITULAIRE : Michel JACLAS 23 Rue Gustave Cuvilliers 80110
DEMUIN

SUPPLEANT : Dany DAMAY 4 Rue Neuve 80110 DEMUIN

Délib.N° 07 - 26052020 – 80237

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les membres de l'AFR comme suit :

TITULAIRE : Thierry Lavallard 2 Rue Gustave Cuvilliers 80110
DEMUIN

Délib.N° 08 - 26052020 – 80237

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les délégués au Conseil d'école comme suit :

TITULAIRES : Alain Dovergne 11 Rue du Moulin 80110 DEMUIN

Françoise Damay 4 Rue Neuve 80110 DEMUIN

Délib.N° 09 - 26052020 – 80237

VI. REPARTITION DES MEMBRES PAR COMMISSION

MARAIS : Thierry Lavallard, François Senée et Arnaud Leber

VOIRIE : Dany Damay, Thierry Mazurier et François Senée

BATIMENTS COMMUNAUX ET MONUMENTS : François Senée,
Thierry Mazurier et Dany Damay

TRAVAUX : Dany Damay

PLANTATIONS/ ENVIRONNEMENT : Françoise Damay et Arnaud Leber

GESTION DE LA SALLE DES FETES : Françoise Damay

FETES ET CEREMONIES : Céline Philippon, Françoise Damay,
Améline Kerynck, Maryline Hanosset, Odile Lavallard, Nathalie Leber et
Marie Bellier

COMMUNICATION : Améline Kerynck, Céline Philippon, Maryline
Hanosset et Jany Lottin

ETAT CIVIL : Céline Philippon

GESTION DU CIMETIERE : Dany Damay, Thierry Lavallard et Michel Jaclas

FINANCES : Alain Dovergne

VII. QUESTIONS DIVERSES

Les permanences en mairie auront lieu le mercredi de 18h à 20h à compter du 10/06/2020

La prochaine réunion est prévue le 03/06 à 20h45

La séance est close à 22h15 et comporte 09 délibérations

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXTRAIT CONFORME

A. Dovergne

A. Leber

C. Philippon

T. Lavallard

M. Jaclas

D. Damay

A. Kerynck

F. Damay

F. Senée

T. Mazurier

Comité des fêtes de Démuin

Le COVID 19 a durement frappé le comité des fêtes avec l'annulation de la réderie et par conséquent, aucune rentrée d'argent permettant de financer les quelques festivités qu'il organise :

- Feux de St Jean / Fête Picarde (quand elle a lieu) / Sapins de Noël / Noël des enfants de 0 à 9 ans / Repas du bénévolat

C'est pourquoi toutes les manifestations de cette année sont annulées, nous vous donnons rendez-vous en 2021 !!!

Mais 2020 ne sera pas une année « blanche » en investissement.

Il est prévu :

- Un parcours sportif extérieur

- Le remplacement de jeux dans la cour de la salle des fêtes

- Finition de dalles et couverture pour le rangement des barbecues et barnums.

Jim Gacquière. Président du Comité des Fêtes

Point sur la Rentrée Post Covid sur le RPI

C'est un retour à l'école très particulier qu'ont vécu les élèves de CM2 à Démuin ainsi que ceux de CP de Berteaucourt le 18 mai dernier.

Sur la base du volontariat et par demi-groupes, ils ont retrouvé leur salle de classe... mais pas exactement comme ils l'avaient laissée.

Les élus, le personnel SISCO et les enseignantes ont travaillé d'arrache-pied pour réorganiser et aménager les écoles afin de garantir les mesures de distanciation sociale et la sécurité des élèves et des enseignantes. Mise en place d'une signalétique au sol, entrées et sorties repensées distanciation oblige, application de gestes barrière...

Rien n'a été laissé au hasard pour stopper le coronavirus.

Depuis le 02 juin, les 4 écoles du RPI de la Luce ont rouvert leur porte et accueillent en classes réduites, les élèves dans le respect du protocole de l'éducation nationale.

Société de Chasse Communale de Démuin

Cette saison de chasse 2019-2020 s'est déroulée comme chaque année dans la bonne ambiance et la convivialité tout en respectant les règles de sécurité. Le tableau de chasse fut satisfaisant, faisans, lièvres, chevreuils et sangliers étaient au rendez-vous, les perdrix grises se faisant discrètes nous n'en avons pas prélevé, préférant lâcher quelques perdrix rouges pour le plaisir de voir travailler nos chiens.

La traditionnelle battue au marais nous a permis de prélever un sanglier d'environ 90 kg et un beau brocard par nos deux « fins fusils » Logan et Bruno. La population de sanglier étant assez conséquente, nous avons redemandé un bracelet à sanglier car son prélèvement était étendu jusqu'à fin Mars mais la crise sanitaire ne nous a pas permis de finaliser.

Nous sommes prêts pour l'ouverture le 20 Septembre, impatients d'accueillir le dernier venu, Rémy de la vallée verte dans notre équipe de fins limiers. Merci encore aux propriétaires, agriculteurs et la commune qui nous laissent soit gracieusement soit nous louent le droit de chasse sur le territoire de Démuin.

Les chasseurs

Contact

Conseil Municipal : vous trouverez toutes les coordonnées sur le site de la commune : www.demuin.fr
ou vous pouvez nous contacter par e-mail :
mairie.demuin@wanadoo.fr

Comité des Fêtes : Président Jim Gacquière

Les Tamalou : Présidente Françoise Damay

Société de Chasse : Président Thierry Lavallard

AFR : Président Philippe Stragier

La recette du Moment



Tarte aux Courgettes, Tomates et Chèvre

INGRÉDIENTS

1 pâte feuilletée / 2 ou 3 courgettes / 1 filet de poulet cuit
1 tomate / 1 demie bûche de chèvre /gruyère râpé / moutarde

PRÉPARATION

- Préchauffez le four à 180°C. Épluchez les courgettes et coupez-les en rondelles. Faites-les cuire à la vapeur. Piquez la pâte et badigeonnez-la de moutarde.
- Coupez la tomate en rondelles, la demie bûche de chèvre en morceaux et le filet de poulet en tout petits morceaux.
Quand les courgettes sont cuites, disposez-les sur la pâte.
Ajoutez les rondelles de tomates, puis les petits cubes de poulet.
- Disposez les morceaux de chèvre, le gruyère râpé allégé, salez et poivrez.
Enfournez 30 min. **Bon appétit !**